

## Jeudi 20 octobre

Stage « **mutations** » pour les stagiaires entrant.es dans le métier

## Lundi 14 novembre

Stage disciplinaire « **mathématiques** » animé par Pierre PRIOURET (*responsable de la discipline au secteur "contenus" - programmes, pratiques pédagogiques - du Snes-FSU national*)

## Jeudi 17 novembre

Stage « **lycée** » animé par Sonia MOLLET-MELJAC et Renaud ROBERT (*responsables académiques du secteur « lycée »*).

## Jeudi 24 novembre

Stage disciplinaire « **lettres** » animé par Sonia MOLLET-MELJAC et Lætitia BENOÎT (*responsables de la discipline au Snes-FSU national secteur "contenus" - programmes, pratiques pédagogiques*).

## Jeudi 15 décembre

Stage « **non titulaires -Enseignants, CPE et PsyEN-** » animé par le Snes-FSU et le Snep-FSU avec la présence de Delphine DISCAMPS (*responsable académique du secteur "non-titulaires" au Snes-FSU*)

1<sup>er</sup> semestre : 5 ateliers pour préparer le colloque "**collège**" national du 30 mars 2022 avec un **retour académique le 11 mai sous forme de stage**. Ces ateliers se tiendront en visioconférence les mercredis après-midi et sont ouverts à toutes et tous les syndiqué.es.

### Attention :

→ les **sections départementales** Snes et FSU organisent également des stages de formation syndicale. Elles vous communiqueront les thématiques de cette année.

Catherine Dudès, responsable académique du secteur « stages et formation syndicale ».  
formation.syndicale@bordeaux.snes.edu

## Les stages proposés par le SNES et la FSU

- des temps de parole, de débats et d'échanges,
- un espace de réflexion en dehors de tout contrôle hiérarchique et institutionnel,
- du temps de réflexion sur des projets alternatifs pour nos métiers comme pour le service public d'éducation,
- un moyen pour construire des stratégies collectives face à la dégradation de nos conditions de travail.

Ils participent à l'**animation de la vie syndicale** et **montrent l'importance de se syndiquer** comme le prouve le contexte politique inquiétant accentuant l'enjeu des élections professionnelles (du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022).

Participer à un stage de formation syndicale est **un droit pour TOUS les personnels syndiqué.es comme non syndiqué.es**.

Nous disposons de **12 journées par an** de formation syndicale. S'en saisir c'est contribuer à la vie démocratique du Snes-FSU.

Utilisons-les que nous soyons **titulaires, non titulaires ou stagiaires !**

## S'INSCRIRE À UN STAGE



du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,  
▶ **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX**  
avec les syndicats de la FSU

